

## 2<sup>ème</sup> journée d'information des hydrogéologues agréés de la région Auvergne

**Historique** Les hydrogéologues agréés sont les experts techniques référents en ce qui concerne la protection de la ressource en eau destinée à l'alimentation en eau potable. Il est, par conséquent, indispensable qu'ils puissent disposer des informations techniques régionales disponibles sur le thème de la pollution des eaux par les produits phytosanitaires. C'est pourquoi en 2007, le Groupe PHYT'EAUVERGNE a souhaité réaliser une première réunion d'information des hydrogéologues agréés de la région Auvergne sur le thème de la qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires. La première journée d'information de 2007 n'avait pas permis, en termes de temps, de développer des éléments techniques. C'est pourquoi le Groupe PHYT'EAUVERGNE a souhaité poursuivre ce travail d'information technique en 2008.

### Enjeux

- **Meilleure connaissance par les hydrogéologues agréés de la région de la problématique** de pollution des eaux par les produits phytosanitaires ;
- **Intégration des informations concernant la pollution de l'eau par les produits phytosanitaires** dans les dossiers demandant l'expertise d'un hydrogéologue agréé.

### Objectifs de l'action

- **Poursuivre l'information des hydrogéologues agréés** de la région sur la problématique de pollution des eaux par les produits phytosanitaires ;
- **Permettre aux hydrogéologues agréés de la région l'accès à l'ensemble des données** concernant la pollution des eaux par les produits phytosanitaires.

### Moyens mis en œuvre

L'ensemble des 16 hydrogéologues agréés sur la région Auvergne ont été invités à la réunion d'information ainsi que les DDASS des quatre départements de la région et la DRASS Auvergne.

- Un premier mail d'information a été envoyé 3 mois avant la réunion pour demander quels seraient les thèmes complémentaires que les participants souhaiteraient voir apparaître dans l'ordre du jour.
- Un courrier accompagné de l'ordre du jour a été envoyé à chaque hydrogéologue invité. Le courrier était signé du Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales.

La réunion d'information a eu lieu le mardi 7 octobre 2008 de 9h30 à 17h00 à Marmilhat à la Maison de la Forêt et du Bois (Lempdes - 63). L'ordre du jour détaillé est fourni en annexe 5.

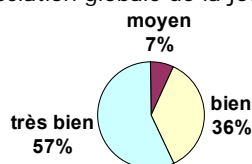
### Résultats obtenus

**11 des 16 hydrogéologues agréés de la région et 5 agents des DDASS** ont participé à la deuxième journée d'information sur la pollution des eaux par les produits phytosanitaires (liste en annexe 5). Cette journée a permis d'aborder les thèmes suivants et de répondre aux questions des participants :

1. Mieux connaître les différents modes d'utilisation des produits phytosanitaires
2. Rappel sur les mécanismes de transfert des matières actives phytosanitaires vers la ressource en eau
3. Comment interpréter techniquement les résultats d'analyse pesticides (Réserves à prendre pour la lecture de résultats d'analyse, Adaptation de la liste de molécules recherchées, Interprétations sur le type de molécules détectées, Interprétations sur les périodes de détection,...)
4. Solutions pour réduire les risques de pollutions des eaux par les produits phytosanitaires
5. Les alternatives aux traitements chimiques en agriculture et en zones urbanisées

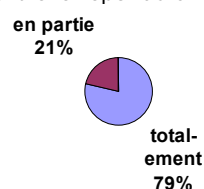
Les résultats suivants, extraits du bilan du questionnaire de satisfaction, montrent que la journée d'information a répondu en grande partie à l'objectif d'information :

Appréciation globale de la journée



Personne n'a répondu « décevant »

La journée a-t-elle répondu à vos attentes ?



Personne n'a répondu « pas du tout »

### Perspectives

Il conviendra, comme convenu lors de la journée d'information, de **mettre à disposition les informations complètes et régulièrement mises à jour** concernant la pollution des eaux par les produits phytosanitaires. Les vecteurs de communication pourront être ceux attendus prioritairement par les participants selon le bilan du questionnaire de satisfaction (ci-contre) :

Vecteurs de communication prioritaires souhaités

Site Internet de Phyt'Eauvergne	50,0%
Réunions régulières	50,0%
Visite sur le terrain	42,9%
Bulletins envoyés régulièrement	35,7%